

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

-----A-----

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité * Travail * Progrès

**DECRET N° 98-116 DU 30 Avril 1998
portant convocation du Conseil National de
Transition en session extraordinaire.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu l'Acte Fondamental ;

Vu le décret n° 002-97 du 2 novembre 1997 tel que modifié par le décret n°98-5 du 20 janvier 1998 portant nomination des membres du Gouvernement ;

DECRETE :

Article unique.- Le Conseil National de Transition est convoqué en session extraordinaire le lundi 4 mai 1998 à 10 heures.

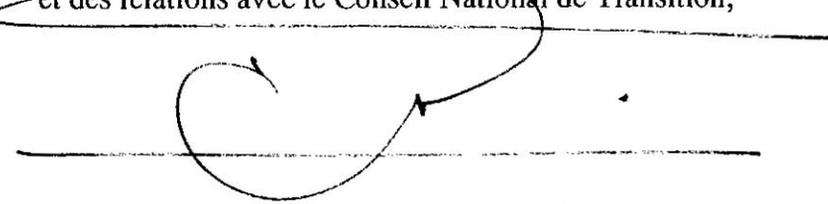
Fait à Brazzaville, le 30 Avril 1998



Le Général d'armée Denis SASSOU-NGUESSO.-

Par le Président de la République,

Le ministre chargé de l'organisation du forum national
et des relations avec le Conseil National de Transition,



Firmin AYESEA.-